Cinquante cinquième année. - N ° 175 A Mercredi 8 septembre 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 15

02 – AISNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-QUENTIN

Ventes et cessions

843 360 900 RCS Saint-Quentin.
HOLDING AEA.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 20000 EUR.
Adresse : 219, rue de Fayet, 02100 Saint-Quentin.
Précédent propriétaire : 790 290 605 RCS Arras. **LANG & ASSOCIES HAUTS-DE-FRANCE.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ACHICOURT du 30 avril 2021, La société HOLDING AEA, société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros, dont le siège social est 219 rue de Fayet 02100 SAINT QUENTIN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 843 360 900 RCS SAINT QUENTIN, et la société LANG & ASSOCIES HAUTS-DE-FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 4 386 000 euros, dont le siège social est 34 RUE ROGER SALENGRO 62217 ACHICOURT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 790 290 605 RCS ARRAS, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société HOLDING AEA par la société LANG & ASSOCIES HAUTS-DE-FRANCE. La société HOLDING AEA ferait apport à la société LANG & ASSOCIES HAUTS-DE-FRANCE de la totalité de son actif, soit 1 044 920 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 763 335 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 281 586 euros. La société LANG & ASSOCIES HAUTS-DE-FRANCE détenant la totalité des 20 000 actions composant le capital social de la société HOLDING AEA, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des actions de HOLDING AEA détenues par LANG & ASSOCIES HAUTS-DE-FRANCE un boni de fusion de 261 586 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er novembre 2020, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société HOLDING AEA depuis le 1er novembre 2020 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société LANG & ASSOCIES HAUTS-DE-FRANCE. La fusion sera réalisée le 31 mai 2021. La société HOLDING AEA sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé : - au greffe du Tribunal de commerce de SAINT QUENTIN pour la société HOLDING AEA en date du 07 mai 2021, - au greffe du Tribunal de commerce de ARRAS pour la société LANG & ASSOCIES HAUTS-DE-FRANCE en date du 07 mai 2021. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée

dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Pour avis.

